



**HAL**  
open science

## Licence professionnelle Gestion durable des espaces forestiers et développement local

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Gestion durable des espaces forestiers et développement local. 2012, Université de Lorraine. hceres-02038159

**HAL Id: hceres-02038159**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038159>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Gestion durable des espaces forestiers et  
développement local

de l'Université de Lorraine

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

---

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**

---



# Evaluation des diplômes

## Licences Professionnelles – Vague C

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Gestion durable des espaces forestiers et développement local

Dénomination nationale : SP1-Espaces naturels

Demande n° S3LP130004747

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Vandœuvre-lès-Nancy
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP1-Agriculture, pêche, forêt et espaces verts

## Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle, ouverte en 2009 et proposée à la faculté des Sciences à Vandœuvre-lès-Nancy, pose des objectifs clairement formulés, faisant le lien entre les questions forestières et les problématiques de développement local. Elle répond à l'évolution des besoins dans le domaine de la sylviculture-exploitation forestière. Les métiers visés sont des métiers intermédiaires entre les chargés de missions et techniciens, tels que : chargé d'études, conseiller technique, agent de développement local, animateur en milieu rural.

Les aspects professionnalisants se déclinent dans toutes les dimensions et sont assurés par des professionnels aux profils différents et de qualité. Ces aspects sont en parfaite cohérence avec le contenu de la formation. Des démarches très volontaires sont mises en œuvre au niveau de l'établissement pour rendre attractive cette formation qui inscrit un étudiant pour quatre à six candidats. Le recrutement est national, de type formation continue ou formation initiale mais, peu de candidature par la voie de l'apprentissage. Les titulaires de BTS sont majoritaires puis les L2 et les DUT.

Cette spécialité complète et s'articule bien avec l'offre de formation de l'université dont aucune autre licence professionnelle ne porte sur les espaces forestier et naturel connexes. La formation s'insère dans l'offre régionale, valorisée pleinement par les partenaires locaux, et se présente ainsi, avec une bivalence filière « forêt/bois » et « gestion des espaces naturels » comme une combinaison originale dans l'offre nationale.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'animation et le pilotage sont assurés par un binôme universitaire et professionnel qui s'appuie sur une équipe pédagogique dynamique, essentiellement constituée d'universitaires et d'enseignants de l'établissement public local (EPL). Le conseil de perfectionnement n'est pas encore opérationnel mais un bilan est fait régulièrement avec l'équipe pédagogique et les partenaires. Les professionnels sont bien impliqués dans la formation qui reçoit l'appui du campus Office National des Forêts (ONF), du Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) et du Groupe Interprofessionnel de Promotion de l'Economie du Bois en Lorraine (GIPEBLOR) qui participent à l'enseignement. Des conventions sont actives avec le Conservatoire des Sites Lorrains (CSL), le campus ONF, le GIPEBLORE et le Parc Naturel Régional Ballon des Vosges. L'ensemble des intervenants professionnels représente bien les différents métiers de la forêt et du développement local et contribue à la gestion de projets tuteurés des étudiants. Les contenus pédagogiques sont très cohérents et bien complémentaires des unités d'enseignements.

Les modalités de contrôle de connaissance permettent de prendre en compte la dynamique de perfectionnement de l'étudiant selon les compétences attendues pour une entrée dans ce secteur professionnel. Le projet tuteuré tient une place centrale dans la formation et il convient de souligner la diversité des organismes accueillant des stagiaires.

Les effectifs, d'origine très variée, sont en légère augmentation suite à l'inscription d'étudiants par la voie de la formation continue et à l'arrivée d'étudiants étrangers, avec un excellent taux de réussite. L'insertion professionnelle fait l'objet d'une démarche accompagnée par l'établissement et plus particulièrement par l'équipe pédagogique. Les résultats montrent qu'il existe, après trois mois d'obtention du diplôme, une insertion professionnelle à 65 % sur des emplois en adéquation avec le domaine de compétence acquis. La qualité de l'autoévaluation conduit à une utilisation pertinente des éléments pour améliorer le dossier de renouvellement de la spécialité de licence professionnelle.

- Points forts :

- Un réseau large et diversifié de professionnels.
- Un pilotage clair et efficace.
- Une formation attractive avec un excellent positionnement à tous les niveaux.
- Le choix fort et assumé de diversité des étudiants.

- Point faible :

- Le suivi du devenir des stagiaires.

## Recommandations pour l'établissement

Bien que les partenariats soient importants et bien identifiés, peu d'étudiants ont accès à la formation par alternance, faute de maître de stage. Il est proposé d'élargir la composition du conseil de perfectionnement et de lui préciser son rôle et ses missions, en particulier celui de réfléchir à la mise en œuvre du suivi de l'insertion professionnelle et de la régularisation des effectifs. Il est souhaitable d'équilibrer l'équipe pédagogique en augmentant la contribution des professionnels « actifs ».

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : Non notée

## Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)			
	2009/2010	2010/2011	
Nombre d'inscrits	15	18	
Taux de réussite	84 %	100 %	
Pourcentage d'inscrits venant de L2	7 %	18,50 %	
Pourcentage d'inscrits venant de DUT	7 %	0 %	
Pourcentage d'inscrits venant de BTS	86 %	83 %	
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	100 %	78 %	
Pourcentage d'inscrits en formation continue	0 %	22 %	
Pourcentage d'inscrits en contrat en alternance (d'apprentissage ou de professionnalisation)	0 %	0 %	
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	34 %	34 %	
ENQUETES NATIONALES			
Taux de répondants à l'enquête			
Pourcentage de diplômés en emploi (2)			
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)			
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)			
ENQUETES DE SUIVI PROPRE DE LA FORMATION			
	2010 (3 mois)		
Taux de répondants à l'enquête	87 %		
Pourcentage de diplômés en emploi (2)	64 %		
Pourcentage de diplômés en poursuite d'études (2)	14 %		
Pourcentage de diplômés en recherche d'emploi (2)	21,40 %		

(1) Données des trois dernières années (pour lesquelles on dispose du nombre d'inscrits et du taux de réussite), pourcentages arrondis à l'unité.

(2) Préciser l'année d'obtention du diplôme et combien de mois après cette obtention a été réalisée l'enquête, ceci pour chacune des trois dernières enquêtes nationales et de suivi propre.

(3) Pourcentages calculés sur la base des diplômés ayant répondu aux enquêtes et arrondis à l'unité.



# Observations de l'établissement

# EVALUATION DES LICENCES PROFESSIONNELLES DE L'UNIVERSITE DE LORRAINE

## REPONSE DE L'ETABLISSEMENT

LE PRESIDENT



Pierre Mutzenhardt



## Evaluation des diplômes Licences Professionnelles - Vague C

### Réponses au rapport d'évaluation de l'AERES

Académie : Nancy-Metz

Établissement déposant : Université de Lorraine

#### **Spécialité : Gestion durable des espaces forestiers et développement local**

Dénomination nationale : SP1-Espaces naturels

Demande n° S3LP130004747

---

L'évaluation réalisée par le comité AERES, nous a paru claire et pertinente. Cette évaluation nous conforte dans nos choix pédagogiques. Elle permettra de garder le cap et de mettre l'accent sur nos points forts. Concernant les trois points faibles mentionnés dans l'évaluation, nous sommes à même de proposer une réponse rapide et des améliorations dans les prochains mois.

Le suivi du devenir des étudiants est déjà en cours. L'Observatoire de la Vie Universitaire de l'Université de Lorraine, effectue un suivi des formations à 18 mois et 30 mois. Il nous a été précisé que pour être pertinentes, les enquêtes sur le devenir des étudiants doivent être réalisées avec un recul suffisant pour pouvoir apprécier l'insertion professionnelle des étudiants qui n'est réellement stabilisée qu'après 30 mois. La première promotion de la licence professionnelle, diplômée en septembre 2010, a été sondée aux cours de l'hiver et les résultats devraient être connus d'ici fin 2012. Cette enquête nous permettra, en complément du suivi des étudiants réalisé de manière moins formelle, d'avoir un bilan précis de l'insertion des étudiants à 18 mois.

La faible proportion d'étudiants en alternance qui est souligné dans l'évaluation, nous a conduits à fermer la formation par l'apprentissage. Cette fermeture est liée d'une part à une faible demande de formation par apprentissage et d'autre part à la difficulté de trouver des maîtres d'apprentissage. En effet, le réseau de partenariat avec le monde professionnel est principalement porté par l'EPL des Vosges (co-porteur de la licence professionnelle). Ayant eux-mêmes des apprentis et ayant certaines difficultés à trouver des maîtres d'apprentissage, la recherche de maître d'apprentissage pour la licence professionnelle entre en concurrence directe avec leur formation. Cette situation a accentué la difficulté à placer nos étudiants en apprentissage et à renforcer la décision de ne pas continuer à ouvrir la formation par apprentissage. Cette fermeture ne nous empêchera pas d'accueillir des étudiants en contrat de professionnalisation (autre forme d'alternance) comme ce fut le cas au cours de cette année universitaire.

Enfin il est proposé dans l'évaluation d'élargir le conseil de perfectionnement aux professionnels. Nous avons déjà contacté des professionnels actifs dans le domaine de la gestion forestière et dans la filière bois. Le GIPELOR (groupement interprofessionnel de la filière bois en Lorraine, Jérôme Matinez ou Christian Kibamba) et le CAMPUS ONF (composante de l'Office National de la Forêt, Matthieu Duroi) participeront aux conseils de perfectionnement et seront associés à la prise de décision au sein de la licence professionnelle. Dans un second temps, un professionnel lié à la gestion des espaces naturels et/ou au développement local pourra être également associé. Bien que n'ayant pas de nom à ce jour, plusieurs pistes peuvent être envisagées (CPIE, Parc Naturel Régional, Conservatoire des sites lorrains...). Le comité de pilotage devra notamment apporter une réflexion sur :

1. Le contenu fin des enseignements afin de les faire coller au plus prêt aux besoins des professionnels
2. Les critères de sélection des candidatures
3. Les critères d'évaluation des compétences et des acquis
4. Le suivi de l'insertion professionnelle
5. L'adéquation entre insertion professionnelle et effectif des promotions